

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 7 JUILLET 2020

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 17 JUIL. 2020



Le comité syndical dûment convoqué par sa présidente par lettre en date du 19 juin 2020,

En présence de 8 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

5 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Bruno MARCHETTI, M. Jacques DORIDAM, M. Gilles BOITEL, M. Alain LETELLIER

En présence de 2 membres suppléant leur titulaire :

M. Didier RUMEAU suppléant de
Mme Claire MARAIS-BEUIL suppléante de

Mme Chanez HERBANNE
M. Philippe EYMERY

En présence également d'1 membre suppléant :

M. Dominique DEVILLERS suppléant de

M. Jacques DORIDAM

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

Mme Nadège LEFEBVRE ayant donné pouvoir à M. Alain LETELLIER

Etaients excusés :

M. Jean-Luc BOURGEOIS, M. Jean-Luc SAUVE, M. Frédéric GAMBLIN, M. Alexis MANCEL, M. Jean CAUWEL, Mme Chanez HERBANNE, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, Mme Nathalie LEBAS, Mme Nicole COLIN, Mme Nadège LEFEBVRE, M. Patrice MARCHAND, M. Frans DESMEDT, Mme Martine BORGEOU, M. Eric de VALROGER

Délibérant conformément aux articles 8.1.2.2. et 10 des statuts du syndicat mixte ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2020 07/07-05 relatif à l'approbation de la transformation de la voie de circulation Sierra,

CONSIDERANT que La SAGEB a effectué une évaluation de l'infrastructure de l'aéroport de Beauvais-Tillé afin de s'assurer de sa conformité aux normes de l'Agence Européenne de Sécurité Aérienne (AESA) ;

CONSIDERANT que la voie de circulation Sierra (taxiway Sierra) n'offre plus d'intérêt opérationnel pour la circulation des avions depuis la création de la voie de circulation Tango créée dans le cadre de l'opération IGN ;

CONSIDERANT que la voie de circulation Sierra transformée en voie de service conçue pour les véhicules des pompiers de l'aéroport (SSLIA) avec des angles de virage plus adoucis permet un gain de temps précieux en cas d'intervention ;

CONSIDERANT que le coût de cette transformation estimé à 200 000 € est intégré dans le plan d'investissement contractuel de la Délégation de Service Public ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

-
- **APPROUVE** la transformation de la voie de circulation Sierra en voie de service,
 - **AUTORISE** la SAGEB à réaliser cette transformation.

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 17 JUIL. 2020



Cayeux

Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé